



Plus rien ne sera désormais comme avant

LIMINAIRE FO AU CSE SIEGE 9 JUILLET 2020

Nous allons aujourd'hui discuter du **PROJET D'ÉVOLUTION DU CDE**. Le rapport d'expertise pointe certaines dispositions dont le sens échappe quelque peu.

Les grandes lignes du projet sont déjà tracées lors de la phase 2 étape 1, les plans sont là. **Force Ouvrière** regrette une réflexion hors-sol, les personnels n'y ont pas été associés. Maintenant que la structure est définie, il ne reste plus qu'à faire rentrer le projet dedans.

Aujourd'hui les travaux sont stoppés par les 2 fléaux que sont la non-conformité du bâtiment du Siège de France Télévisions en matière de sécurité et la Covid-19. Sans ces contretemps les personnels du CDE seraient aujourd'hui au milieu des travaux.

Ce temps pourrait être utilisé pour mener plus avant les réflexions sur l'évolution du CDE. C'est du moins ce que propose la direction au dernier CSE.

Mais les dés sont pipés, le cadre structurel est imposé et laisse peu de marge de manœuvre. Il s'agira en fait de convaincre les personnels de la justesse des choix qui ont été faits. Et ça ne sera pas simple.

Jamais les salariés ne pourraient imaginer une Control Room (avec des vacations de 12 heures d'un travail exigeant beaucoup de concentration et qui s'appuie sur des alertes sonores) dans un espace ouvert sur des couloirs desservant une demi-douzaine de pièces. La direction peut le faire !

Il ne sera pas simple non plus de faire travailler les salariés démotivés par ces changements imposés, dans une structure élaborée sans eux, avec parfois des tâches vidées de leur sens. Les conséquences sont connues, stress et maladies professionnelles. FO tient à rappeler ici l'obligation de l'employeur en matière de santé et de sécurité des salariés. Il faudra assumer...

Sur la sécurité d'ailleurs, on peut se poser la question de l'intelligence de concentrer toutes les activités du CDE au même endroit. Que se passerait-il en cas d'attaque virale informatique de grande ampleur quand tous les dispositifs sont rassemblés ? Et que se passerait-il en cas de pandémie virale, type Covid-19, quand tous les collaborateurs sont rassemblés ?

La crise nous a tous affecté et il est juste que les mesures préventives, qui doivent nous permettre de limiter la propagation de la COVID-19, fassent l'objet d'une **NOTE RELATIVE AU PORT DU MASQUE** à France Télévisions.

Nous aurions vraiment appréciés que ces mesures préventives soient appliquées depuis le début de la crise, comme le dit la note. Mais malheureusement, les masques et les gels, éléments clés de cette crise sanitaire, ont cruellement manqués au début du mois de mars à France Télévisions. Faut-il vraiment réécrire l'histoire ?

Un autre élément clé de cette période est **LE TÉLÉTRAVAIL**. Depuis près de 4 mois, l'exercice de l'activité professionnelle au domicile concerne près de la moitié des salariés de l'entreprise. En l'espace de 24 heures, nous sommes passés d'une petite dose de télétravail, pour certains d'entre nous, à une sorte de généralisation : pour tous les salariés pouvant le pratiquer, tous les jours.

"Plus rien ne sera désormais comme avant", comme l'a exprimé notre présidente en cours de confinement.

Cette situation a été subie par certains et d'autres l'ont appréciée et ne souhaitent plus aujourd'hui, retrouver leur vie

d'avant. Il y a le gain sur le temps de transport, mais aussi la possibilité de s'adapter davantage à des contraintes d'ordre privé.

De nombreux sujets relatifs au télétravail (*les matériels, la gestion vie professionnelle/privée, etc.*) doivent faire l'objet d'un cadre, le même pour toute l'entreprise. Des sujets qui doivent impérativement être négociés par les organisations syndicales représentatives, avec la direction.

Cette demande, Force Ouvrière l'a formulée en CSE Central la semaine dernière. La direction nous a répondu positivement et cette négociation doit se dérouler en septembre prochain. Nous en prenons bonne note et nous attendons le calendrier social* afin de voir la concrétisation de ces engagements fermes, quel que soit le choix fait pour notre future présidence.

*** 3 négociations sur le Télétravail sont désormais prévues les 3, 18 et 23 septembre.**